



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLES**

Séance du 04 Décembre 2023

Département de la Loire – Approbation d'une demande d'aide financière d'urgence

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 12
Date de la convocation : Jeudi 30 Novembre 2023
Date de l'affichage : Jeudi 30 Novembre 2023

L'an **deux mil vingt-trois** et le **quatre décembre**, le Conseil Municipal de la commune de Chambles dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **André PEYRET, 1^{er} Adjoint**.

Présents : Mesdames et Messieurs Sébastien BERTRAND, Josiane DREVET, Lydie FAISANDIER, Emilien JOUSSERAND, André PEYRET, Michel PICHON, Henri PRAMALION, Estelle REDON, Valérie ROLLAND-TOUGOUCI et Gauthier THEVENON.

Excusé(s) : Valérie CHAZELLE
Fadila KAHOUL
Caroline HAOUR
Marie-Laure FUCHER a donné pouvoir à Michel PICHON
Pierre GIRAUD a donné pouvoir à André PEYRET

Emilien JOUSSERAND a été désigné comme **secrétaire de séance**.

Monsieur le Maire rappelle que Le conseil municipal, réuni le 03 novembre 2016, a décidé par souci de simplification administrative, de dissoudre le centre communal d'action sociale (CCAS). Il a été remplacé par une commission extra-municipale sociale.

Les missions de cette commission sont identiques à celles du CCAS. Il s'agit essentiellement du suivi des personnes vulnérables et fragiles de la commune, du suivi des plans de vigilance canicule et grands froids, de la gestion du local communal d'urgence pour l'accueil des personnes sans domicile fixe. Ces missions recouvrent également l'étude des dossiers d'aide sociale en relation avec le conseil départemental et aussi la traditionnelle organisation du repas annuel des personnes âgées.

Monsieur le Maire précise que le Département de la Loire a sollicité auprès de la commune de Chambles une aide financière d'urgence pour une habitante de la commune de Chambles afin de l'aider à solder sa dette auprès de l'espace solidarité d'EDF.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une aide de 400.00 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint en charge du dossier à signer toutes pièces à intervenir

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre à Chambles, le 04 décembre 2023

Le Maire
Pierre GIRAUD

PAR DÉLÉGATION DU MAIRE,
André PEYRET

Le secrétaire de séance
Emilien JOUSSERAND

Le Maire de Chambles certifie le caractère exécutoire du présent acte compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 04/12/2023 et de la publication le 04/12/2023

ADJOINT

